

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DECISION DU MAIRE N°2025/176 Renouvellement et mise en séparatif

Objet de l'acte : des réseaux d'assainissement hameaux de LA GASSE et de LA BAUME
Marché à Procédure Adaptée Attributaire : EUROVIA MIDI PYRENEES
Avenant

Date de décision: 16/12/2025

Date de réception de l'accusé 16/12/2025

de réception :

Numéro de l'acte : 2025_176

Identifiant unique de l'acte : 012-211203005-20251216-2025_176-CC

Nature de l'acte : Contrats et conventions

Matières de l'acte : 1 .1

Commande Publique

Marchés publics

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : D2025N°176 - Avenant marché 2024015 - Renouvellement et mise en
séparatif réseaux d'assainissement LA GASSE et LA BAUME.pdf (99_DC-
012-211203005-20251216-2025_176-CC-1-1_1.pdf)